



Technique de traitement et retraitement des sols

Une alternative économique et environnementale aux techniques traditionnelles de terrassement

La construction ou l'entretien d'infrastructures routières nécessite d'utiliser des quantités de matériaux parfois importantes. Les réglementations restrictives en matière de gestion des décharges de matériaux issus des chantiers routiers, la raréfaction des ressources naturelles sur certains sites, les coûts de transports liés à l'éloignement des chantiers sont autant de paramètres qui orientent aujourd'hui vers des techniques **économiques et respectueuses de l'environnement**. Pour limiter le recours aux ressources naturelles et aux matériaux extractifs, **TPPL développe depuis plusieurs années des techniques** qui considèrent les matériaux constitutifs d'une chaussée comme une source potentielle de matière première.

►►► Notre objectif

TPPL vous propose des matériaux performants répondant aux impératifs routiers tout en ayant une démarche environnementale.

►►► Vous souhaitez

- **Retraiter** vos chaussées à moindre coût et sans importer de matières premières
- **Stabiliser** vos sols en place
- **Optimiser** les caractéristiques techniques de vos sols

Les domaines d'application

La technique de retraitement employée par TPPL s'applique sur les anciennes chaussées et les sols fins : limons, graves argileuses, sablons, tuffeau, ...

Elle permet la réalisation de routes, plateformes industrielles, parties supérieures de terrain, couches de forme, ...

►►► Les plus

- **Amélioration** des caractéristiques mécaniques des sols en place
- **Stabilisation durable** des sols fins
- **Limitation des apports** de matériaux extractifs
- **Réduction du trafic** de poids lourds approvisionnant les chantiers



Aménagement urbain



Aménagement parking



Aménagement routier

Quelques chiffres ►►

10 000 m² de matériaux traités représentent :

5 000 m³ de déblais non évacués

5 000 m³ de matériaux non prélevés dans les carrières

3 étapes à suivre

Avant de mettre en place une technique de retraitement, **des études préalables en laboratoire sont indispensables**. Elles déterminent les caractéristiques techniques du sol et les dosages de réactifs nécessaires.

L'**expérience** du terrain, la **connaissance** des matériaux et la politique d'**innovation** de notre laboratoire assurent la réalisation d'un chantier de retraitement dans les meilleures conditions.

- Prélèvement d'un **échantillon** du sol à traiter et test de réaction en laboratoire avec le liant
- **Observation** à 7 puis 28 jours
- **Analyse** de la teneur en eau du sol

Afin de respecter les résistances déterminées en laboratoire, TPPL réalise un épandage de chaux si le sol est trop chargé en eau. Dans le cas contraire, le sol est arrosé.

Une citerne mobile d'arrosage ou de traitement à la chaux assure la maîtrise de ces paramètres.



▶▶▶ Etape 1

- **L'épandage** : le liant routier est répandu sur la couche de forme. L'homogénéité de l'épandage est garantie par un dosage volumétrique et pondéral précis.

▶▶▶ Etape 2

- **Le malaxage** : afin d'homogénéiser le mélange, le sol est malaxé en une ou plusieurs passes. Le matériel de TPPL permet de traiter sur une épaisseur allant jusqu'à 50 cm.

▶▶▶ Etape 3

- **Le compactage** : le sol est nivelé et compacté selon les prescriptions techniques définies en laboratoire (essais Protor).

Maîtriser les nouvelles technologies pour mieux vous servir



Siège social
TPPL - 23, rue du Bocage - 49610 Mozé-sur-Louet
Tél : 02 41 45 30 43 - Fax : 02 41 45 74 83
E-mail : contact@tppl.fr

Pour être compétitif et apporter des réponses pertinentes à vos chantiers ▶▶▶

TPPL reste à l'écoute des évolutions technologiques. Bureaux d'études et laboratoire de recherche associent leurs compétences pour vous offrir les procédés techniques les mieux adaptés à vos besoins. Cette politique d'innovation s'inscrit dans une démarche de développement durable empruntée depuis plusieurs années par TPPL. Les évolutions et progrès des procédés techniques qui vous sont proposés sont élaborés dans un souci de respect de l'environnement et de gestion intelligente des ressources naturelles.

